

## Prix du lait : Retour sur l'accord du 3 juin

### Les bases de l'accord

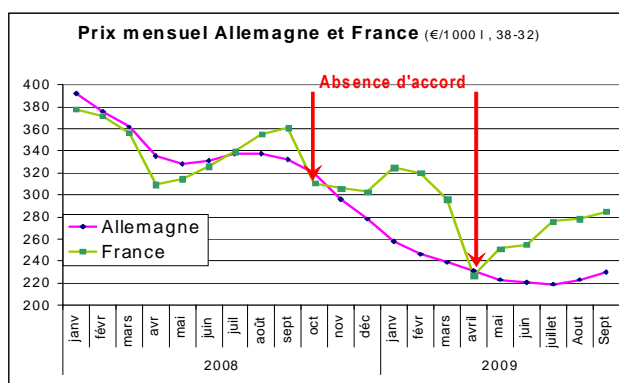
La FNPL a signé un accord le 3 juin qui définit un **prix annuel pour 2009**.

Début juin, rappelons-le, la conjoncture était très dégradée depuis plusieurs mois et il était nécessaire de donner aux producteurs une **visibilité jusqu'à la fin de l'année**.

L'accord a fixé pour 2009 trois repères entre 280 €/1000 l et 262 €/1000 l selon le mix produit des entreprises. En moyenne le prix 2009 devrait ressortir à environ 274 €/1000 l (38-32).

Sans cet accord le prix du lait français aurait été aligné sur celui de l'Allemagne **soit 220 €/1000 l de mai à août, 230 €/1000 l en septembre et en moyenne annuelle le prix allemand se situera à 245 €/1000 l**. (Les producteurs allemands prévoient un prix entre 260 € et 280 € pour le mois de décembre.)

Pour s'en convaincre, il suffit de constater ce qui s'est passé en avril alors qu'il n'y a pas eu d'accord avec les entreprises.



### Pouvait-on renégocier cet accord pour les prix de fin 2009 ?

L'activation de la clause de revoyure prévoyant le réexamen de la situation des marchés au plus tard le 30 septembre aurait été une erreur. En effet en septembre le prix allemand était à 230 €/1000 l et la valorisation beurre poudre autour de 200 €. Autrement dit, une rediscussion en septembre aurait été une aubaine pour les entreprises qui auraient renégocié mais à la baisse.

Par ailleurs dénoncer l'accord aujourd'hui, désengagerait les entreprises sur 2010 et les encouragerait à ne pas appliquer les hausses.

### Le prix en 2010

Conformément à l'accord **les évolutions positives observées sur le 4<sup>ème</sup> trimestre viendront impacter les prix du 1<sup>er</sup> trimestre 2010**.

En effet, l'accord du 3 juin comporte un point qui définit le calcul des tendances d'évolution des prix trimestriels de 2010.

Sur le 1<sup>er</sup> trimestre, ces évolutions sont positives et varient (en l'état actuel de connaissance des cotations beurre-poudre et fromages allemands connues sur la moitié de la période) entre 3 % et 8% selon le mix produit des entreprises.

La mécanique de l'accord du 3 juin donnera également des évolutions positives sur les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre.

### Hausse des Prix dans les autres pays

Des informations sur l'évolution des prix du lait à la production notamment en Nouvelle Zélande et aux Pays Bas font état de hausses importantes sur le mois de novembre.

Ces évolutions traduisent la répercussion de l'amélioration des marchés mais aussi la **réactivité** appliquée dans ces pays. Elles s'appliquent sur des prix bas et donnent des prix très inférieurs au prix français.

La France a introduit plus de réactivité en 2009 avec une comparaison des moyennes trimestrielles et non annuelles. Aller plus loin dans la réactivité implique une acceptation de **prix moins lissés et donc encore plus volatils**.

Aux Pays Bas le prix du mois de novembre s'établit à 265 €/1000 l (prix de base) et il était de 210 €/1000 l en juin.